

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE PERONNE

# AVIS

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA**

**En session ordinaire**

**Le vendredi 20 mars 2026 à 19 h 30**  
**à la mairie**

L'ordre du jour est le suivant :

- Installation du conseil municipal ;
- Election du Maire ;
- Fixation du nombre d'adjoints ;
- Election des adjoints ;
- Lecture de la charte de l' élu local ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du P.V. de la réunion du 16/02/2026 ;
- Fixation des indemnités des élus ;
- Présentation des commissions et syndicats ;
- Questions diverses ;
- Date du prochain conseil municipal.

**Le Maire,**  
**Jean Pierre PACAUD.**

